



COMMUNIQUE

Soutien face à la crise :

les PME parisiennes s'expriment avec la CGPME 75

Pour amortir l'impact de la crise sur les PME, la CGPME 75 s'est très vite engagée dans une action de communication et de soutien aux entreprises éprouvant des difficultés. Après un an d'action, elle tire un bilan de ses actions et s'appuie sur le ressenti des dirigeants pour faire un ensemble de propositions (voir le [document Bilan](#)).

A partir de la fin 2008 et durant toute l'année 2009, la CGPME 75 a diffusé auprès des TPE et PME parisiennes les informations concernant les dispositifs d'aide aux entreprises. Elle a ainsi contribué à rendre plus visible l'ensemble des mesures gouvernementales, en expliquant les démarches à suivre et en présentant les recours possibles et les contacts utiles aux entreprises.

Ces campagnes d'information ont été complétées par plusieurs réunions dans les arrondissements parisiens, permettant aux entreprises de découvrir les dispositifs de soutien et de rencontrer des experts, afin de prévenir d'éventuelles difficultés. Au total, **950 entreprises parisiennes ont pu participer à ces réunions, complétées par 275 rendez-vous individuels.**

Parce qu'elle privilégie le contact direct et personnel avec ses adhérents, la CGPME 75 a mis en place une **Cellule de soutien** pour les PME, regroupant des Tiers de confiance. Il s'agissait de faciliter le parcours des PME dans le processus de médiation : clarifier leur demande, les orienter vers les interlocuteurs adéquats, préparer leur dossier, les assister lors de réunion...

Sur 210 entreprises suivies individuellement, 80 ont été orientées vers le processus de médiation, le premier motif de demande de soutien portant sur le découvert bancaire et le besoin de crédit (88% des motifs de demande, selon notre enquête). D'autres dispositifs plus spécifiques ont également été sollicités.

Cette implication très forte de la CGPME 75 auprès des PME, ainsi que les remontées des dirigeants de PME, nous amènent à préconiser plusieurs évolutions. Pour **Jean-François ROUBAUD**, Président de la CGPME 75, « *il faut ouvrir davantage les dispositifs de soutien à toute les PME (et pas seulement les entreprises innovantes, à forte croissance...) et obtenir des évolutions plus significatives dans le comportement des banques* ». Communiquées à Monsieur le Préfet de Région Ile-de-France, Préfet de Paris, nos propositions sont les suivantes :

1. Renforcer la communication sur le dispositif de médiation en faveur des TPE pour sensibiliser davantage les dirigeants parisiens
2. Inscrire la médiation du crédit (et le réseau de Tiers de Confiance) dans la loi
3. Rendre la médiation du crédit plus visible et plus humaine
4. Réaffirmer auprès des banques la nécessité de financer et soutenir davantage des TPE de base
5. Renforcer la formation des conseillers des banques dans l'appui, le conseil et l'assistance aux dirigeants de TPE

CONSULTER NOTRE DOCUMENT BILAN

Contact :

Secrétaire Général : Abdellah MEZZIOUANE

Chargée de Communication : Karine LAYMOND

CGPME 75 – 19 rue de l'Amiral d'Estaing – 75116 Paris

Tél.: 01 56 89 09 30 - Fax: 01 56 89 10 08 – contact@cgpme75.fr